

# **Document des propositions chrétiennes libanaises**

Rabieh, le 3 décembre 2007

Etant donné que le Liban sans ses chrétiens n'est pas un pays, pas plus qu'il ne l'est sans ses musulmans,

Etant donné que le Liban « pays mission » est une responsabilité islamo-chrétienne commune,

Etant donné que le Liban est le catalyseur des dialogues entre les civilisations et l'amortisseur de leurs conflits,

Etant donné que la prise à partie des chrétiens a placé le Liban sur un parcours destructeur, qui impose de remédier aux déséquilibres et de trouver une solution qui s'adresse aux racines de la crise et non à ses aspects externes,

Etant donné que ceux qui ont refusé la création d'un Liban chrétien isolé de son environnement, s'attendent à ce que leurs partenaires leur soient redevables et refusent à leur tour la création d'un Liban islamique en contradiction avec la spécificité libanaise,

Etant donné que les chrétiens n'ont d'autre alternative que celle de s'intégrer dans leur milieu et de fraterniser au sein de leur société, tout en préservant leur personnalité, et leur identité culturelle ancrée dans l'Orient et tournée vers l'Occident,

Etant donné que la coexistence est plus qu'une cohabitation forcée, mais un préambule à la citoyenneté en tant que base d'appartenance à l'Etat, et un ensemble de droits et de devoirs, que les communautés religieuses embrassent d'elles-mêmes une fois rassurées sur leur stabilité et leur devenir,

Et suite à une analyse calme et réfléchie de la situation nationale et chrétienne, après avoir tiré les leçons des expériences historiques, et à l'issue des concertations faites avec le Général Michel Aoun à l'occasion de la vacance de la présidence de la République, nous présentons les propositions chrétiennes libanaises suivantes :

## **1- En matière d'existentialité :**

Les chrétiens s'inspirent de l'exhortation apostolique, de l'appel du Synode et des préceptes de l'Eglise. Ils sont au Liban une force fondatrice et permanente, de même que la liberté, la diversité et l'acceptation de l'autre dans l'harmonie sont des caractéristiques culturelles du Liban. Les fondements principaux du Liban dictent qu'il ne peut être « à la merci d'une idéologie de la majorité » mais qu'il est gouverné par un partenariat, un équilibre des pouvoirs et une démocratie consensuelle.

Comme les chrétiens appellent à la fraternité et à la cohésion au sein de leur communauté, ils cherchent à s'ouvrir et à communiquer avec les autres communautés, rejetant toute forme d'infériorité, d'inféodation ou de vassalité, aspirant éternellement à renforcer l'unité nationale, refusant la politique des axes régionaux et internationaux, recherchant l'amitié de tous les pays et de tous les peuples.

C'est ce rôle actif qui est le garant de leur existence et de sa sauvegarde, les chrétiens d'Irak et de Palestine n'étant que la triste preuve du contraire. Partant de là, les Libanais en général et les chrétiens en particulier sont appelés à une lecture minutieuse du Document d'Entente entre le Courant patriotique libre et le Hezbollah.

## **2- La crise des chrétiens et leur situation actuelle**

Puisque la prise à partie des chrétiens dans leur existence, leur rôle et leurs droits, constitue une atteinte au Liban dans son unité et son unicité, notre attention se porte à leur marginalisation, et plus particulièrement au déséquilibre démographique résultant du décret de naturalisation, de l'émigration ou de l'exode forcé et de l'incapacité de certains chrétiens à recouvrer leur nationalité. A cela s'ajoute la mauvaise représentation parlementaire des chrétiens, conséquence des lois électorales injustes, sans oublier les vices qui entachent leur participation manquée au sein du gouvernement, de l'administration publique, de la justice et des institutions sécuritaires, en plus des campagnes de persécution et de violation de leurs libertés, et des atteintes endurées par eux sur les plans économiques, sociaux et culturels.

La crise existentialiste des chrétiens au Liban bien qu'aggravée actuellement par la vacance de la présidence de la République -qui dans son essence est vacante depuis deux décennies- remonte en fait à 1969 avec le début de la destruction systématique du Liban en tant qu'Etat, régime et nation.

La crise actuelle n'est en fait que le prolongement de la crise qui sévissait sous la tutelle syrienne opposée par les chrétiens. Fer de lance de la résistance, ils ont payé le prix fort pour recouvrer l'indépendance et la souveraineté, considérant pour leur part que la disparition de la tutelle constituerait un pas vers la réalisation d'un vrai partenariat national d'un côté, et vers l'édification de l'Etat de l'autre. Amèrement, ils ont du constater que rien de tout cela n'a eu lieu, bien au contraire il y a eu acharnement à falsifier leur volonté par le fait des élections législatives de 2005, puis par la dissolution du Conseil constitutionnel pour l'empêcher de statuer sur les invalidations légitimes d'un nombre de sièges, ensuite par la mise à l'écart de leurs véritables représentants dans la formation du gouvernement, pour que se parachève ce spectacle par la perte du gouvernement de sa légitimité avec la démission des ministres chiites.

Alors que les leaderships sunnite et chiite ont accédé respectivement à la présidence du gouvernement et de la Chambre, les ingérences étrangères couplées avec certaines influences internes ont joué un rôle déterminant à refuser ce même droit aux chrétiens, comme prélude à des politiques et des objectifs étrangers visant à anéantir les derniers bastions de résistance et d'opposition et n'accordant pas d'importance à l'intérêt national libanais, ce qui est aujourd'hui au cœur même de la crise de l'échéance présidentielle, avec en prime le risque de voir les Libanais prendre trop tard conscience de ce danger.

### **3- Les principes et les règles démocratiques dans le milieu chrétien**

Le principe de la pensée unilatérale que certains considèrent comme source de pouvoir a non seulement échoué dans le monde entier, mais plus encore, il a constitué un véritable danger pour la partie qui s'en est servie.

Voilà pourquoi deux principes, deux règles et une autorité devraient régir les relations des parties chrétiennes entre elles :

Le premier principe est la préservation de la diversité intellectuelle, politique partisane et non partisane.

Le second principe est la reconnaissance de l'autre, ainsi que d'une majorité et d'une minorité toutes deux engagées à respecter les fondements de la démocratie et à alterner entre elles le leadership politique.

La première règle consiste à admettre le droit de la majorité à assumer le leadership politique. La deuxième règle donne le droit à la minorité de choisir de se rallier à la majorité proportionnellement à sa représentativité, ou bien de constituer une opposition qui se charge de relever les erreurs de la majorité et de proposer des alternatives dans le cadre du processus démocratique.

Bkerké demeure l'autorité garante qui veille à l'application de ces règles. L'Eglise étant une « haute autorité morale », Bkerké était et reste l'autorité religieuse nationale incontestée. Pour qu'elle demeure ainsi, nul ne doit s'en servir comme autorité concurrente ou parallèle à l'autorité politique. Elle refuse de prendre part aux tensions politiques conformément à l'exhortation apostolique qui stipule dans l'alinéa 112 littéralement : «... Il ne lui revient donc pas de s'engager directement dans la vie politique ; en effet, elle n'a pas de solutions techniques, elle ne propose pas des systèmes ou des programmes économiques et politiques, elle ne manifeste pas de préférence pour les uns ou les autres... Cependant, le devoir incombe à l'Eglise de rappeler inlassablement les principes qui seuls peuvent assurer une vie sociale harmonieuse... »

A l'ombre de cette équation, tout propos déplorant les divisions entre chrétiens s'inscrit dans un processus auto destructeur de leur existence et de leur entité politique.

### **4- Les principes et les règles démocratiques au Liban**

A l'heure où nous aspirons tous à une société où seule la citoyenneté constitue la base d'appartenance à l'Etat et non l'appartenance confessionnelle ou communautaire, la réalité du système politique libanais basé sur la reconnaissance des droits de chaque communauté, implique qu'il faudrait respecter les principes de la démocratie compétitive simple au sein d'une même communauté religieusement homogène, et de la démocratie consensuelle au sein d'une plus grande communauté hétérogène et religieusement diversifiée. Ce qui à titre d'exemple, fait du président de la République un produit chrétien requérant une acceptation nationale, tel que le cas se présente en Suisse ou en Belgique. Dans les deux cas, il n'est pas acceptable de questionner les chrétiens ou de les

sanctionner quant au choix de leurs leaders politiques, mais par contre leurs mêmes leaders peuvent être interrogés sur leurs choix et leurs performances politiques.

## **5- La restructuration de la société**

La restructuration de la classe moyenne est à la base de la résurrection du Liban et des chrétiens, il faudrait pour cela, concentrer les efforts et les énergies et montrer davantage de solidarité et de fraternité communautaire dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, de la santé et de l'habitation, pour réaliser davantage de justice sociale. De même qu'il conviendrait d'accorder un intérêt primordial à la décentralisation élargie, aux questions du développement équitable et durable, et à l'exode des cerveaux dans le but d'y trouver des solutions modernes et adaptées.

## **6- L'édification de l'Etat**

La réforme et la lutte contre la corruption constituent la pierre angulaire de l'édification d'un Etat fort et juste capable d'asseoir le règne de la loi, de rassurer ses citoyens et de bénéficier des caractéristiques de chacune de ses composantes.

Les chrétiens refusent le principe de l'auto sécurité qui porte en lui les germes de la division et de l'émiettement du pays, ils lui opposent l'adoption d'une stratégie de défense nationale capable de conférer au Liban l'immunité et la stabilité nécessaires pour constituer une force dissuasive face aux ennemis et agresseurs, étendre le pouvoir de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, et préserver la souveraineté et l'indépendance du Liban de toute intervention étrangère.

## **7- Les dangers imminents**

Deux périls menacent le Liban et ses chrétiens : le péril de l'implantation des Palestiniens qui changerait la donne démographique basée sur un délicat équilibre déjà précaire, que le Liban -manquant de ressources et dont la densité d'habitants au km<sup>2</sup> est la sixième au monde- tente de préserver à travers la migration de ses fils vers l'étranger ; il lui est par conséquent impossible d'assimiler un quelconque surplus humain. Le deuxième péril est celui du « surplus d'argent » qui se concrétise par l'achat massif de terrains et l'aliénation de leur identité, ce qui place le Liban une fois encore dans la sphère d'une nouvelle tutelle et porte atteinte aux principes de la souveraineté et de la décision nationale libre. A ces deux périls vient s'ajouter le fardeau de l'endettement général qui excède de loin la capacité du Liban à tenir ses engagements, et qu'il craint de devoir troquer avec l'implantation des Palestiniens ou tout autre procédé contraire à l'intérêt national.

## **8- Les revendications immédiates**

- I. Adopter le principe de réciprocité et la restauration de la justice politique comme base essentielle de l'équilibre des pouvoirs.
- II. Réhabiliter la présidence de la République en garantissant les qualifications personnelles et la représentativité du président et éclaircir certaines de ses prérogatives.
- III. Promulguer une loi électorale juste (fondée sur la petite circonscription) pour assurer une bonne représentativité et une participation paritaire.
- IV. Remédier au déséquilibre survenu dans la représentation des chrétiens au sein du gouvernement, de l'administration, de la justice et des institutions sécuritaires.
- V. Achever de traiter le dossier des déplacés chrétiens de la montagne, des réfugiés en Israël et des disparus en Syrie.

## **9- La mission des chrétiens au Liban**

La crise que vivent aujourd'hui les chrétiens découle en partie d'une impression qui s'est concrétisée chez eux, dans leur environnement et en Occident, qui sous-entend que leur existence et leur mission n'ont plus de raison d'être à l'ère de la mondialisation et de la rencontre directe entre l'Orient et l'Occident. Mais la réalité est tout autre, car la rencontre des deux mondes sur la côte-est de la méditerranée a résulté depuis quelques années en une collision et non en un dialogue, elle fut violente, exclusive, intolérante et non interactive ; les raisons pour cela étant doubles : d'une part, l'absence d'une solution juste à la cause palestinienne et d'autre part, l'échec dans la diffusion de la démocratie et des droits de l'Homme dans cette région du monde.

La présence et la mission des chrétiens au Liban constituent la solution la mieux adaptée à ces deux défis, car seule cette présence libre fraternisant en harmonie avec les autres groupes confessionnels peut fournir le modèle pratique, culturel et social requis.

## **10- La voie du salut**

Les chrétiens doivent se rappeler que l'attentisme est une mort lente et annoncée, que le témoignage pour la vérité et l'espérance sont au cœur de leur croyance et que le seul moyen de sortir de ce parcours destructeur et d'entreprendre une démarche résurrectionnelle, est de passer du stade de l'objection et de l'opposition à l'acte de résistance politique transcendante, seule garante de leur existence et de leur rôle.

En définitive, si la présence chrétienne libre au Liban et sa sauvegarde sont avant tout une affaire entre les mains des chrétiens eux-mêmes, elle constitue néanmoins un défi historique auquel se trouvent confrontés leurs partenaires musulmans, s'ils souhaitent que ce pays reste un lieu de rencontre, de diversité et de dialogue, affirmant ainsi que l'Islam est une religion de miséricorde, de tolérance et d'acceptation de l'autre.